



PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée ordinaire des Délégués de la FÉDÉRATION FÉLINE HELVÉTIQUE (FFH) du 13 avril 2019 à l'Hôtel Kreuz, Zeughausgasse 41, 3011 Berne

Ordre du jour :

1. Bienvenue et appel
2. Election des scrutateurs
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'AD du 7 avril 2018
5. Approbation du rapport annuel du Président
6. Approbation des comptes 2018 et du rapport du vérificateur des comptes avec décharge au comité
7. Lecture du rapport annuel de la secrétaire du LOH
8. Lecture du rapport annuel de la commission technique
9. Présentation du formulaire « examens obligatoires pour les chats d'élevage »
10. Elections pour le mandat en cours
Candidats :
Barbara Zahnd (nouveau) proposition KECB
11. Approbation du budget 2019
12. Fixation des cotisations et taxes à la FFH
13. CCM, discussion relative aux exigences cantonales et fédérales pour les expositions félines.
14. Divers

Présents	CC :	Alfred Wittich	Président
		Jürg Keller	Vice-président
		Stephanie Feyfar	Secrétaire
		Manuela Schaffner	Trésorière
		Catherine Meyer Körber	Vice-Trésorière
		Sarah Runzis	Présidente CT
		Theres Habegger	Secrétaire LOH

Excusée	CC :	Wanda Dadò	Vice-secrétaire
----------------	-------------	------------	-----------------

Délégués présents :

Katzenclub Aargau-Solothurn, KAS

Wendel Stoop
Ruedi Haas
Cathy Ducommun

Katzenclub beider Basel, KCbB

Ruth Lang
Patrick Mösch

Katzen- & Edelkatzenclub Bern, KECB

Jürg Habegger
Christine von Arx
Marcel Hasler

Ebocat SKK

Trudy Oberholzer
Katja Veeravahu

Société Féline Genevoise, SFG

Philippe Sunier
Sans 2ème délégué

Katzenfreunde Luzern & Zentralschweiz, KLZ

Antonia Walker
Mirlinda Jusufi

Cat Club des Montagnes, CCM

Adriano Camelo
Yves Allimann

Société Féline Neuchâtel-Jura, SFNJ

Patricia Casagrande
Mireille Correvon
Yves Keller

Rassekatzenvereinigung Ostschweiz, RKVO

Michael Friedauer
Sans 2ème et 3ème délégué

Société Suisse du Chat de Race, SSC

Sandra Achermann
Martin Wahl
Kerstin Wick

Cat Club Vaud, Valais & Fribourg

Sandro Chiavuzzo
Sans 2ème et 3ème délégué

Katzenclub Züri-Leu, ZL

Claudia Krebs
Louise Hofstetter

Absents : Società Felina Ticinese, SFT

1. Bienvenue et appel

Le Président, Alfred Wittich, salue les participants et les visiteurs présents. Il ouvre l'assemblée à 10h05.

Nombre de votes présents : **31**, majorité absolue : **16**.

Les présents pensent avec une minute de silence à Albert Bieri.

2. Election des scrutateurs

Mirlinda Jusufi est élue à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'approbation de l'ordre du jour est acceptée à l'unanimité.

4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 7 avril 2018

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

5. Approbation du rapport annuel du Président

Le rapport annuel du président est approuvé à l'unanimité.

6. Approbation des comptes 2018, du rapport des réviseurs des comptes avec décharge au comité

Manuela Schaffner détaille les comptes.

Résultats des votes :

Comptes 2016 : 31 oui, 0 non, 0 abstention

Rapport des réviseurs : 31 oui, 0 non, 0 abstention

Décharge au comité : 31 oui, 0 non, 0 abstention

7. Lecture du rapport annuel de la secrétaire LOH

Le rapport annuel est accepté avec applaudissement

8. Approbation du rapport annuel de la présidente de la CT

Le rapport annuel est accepté avec applaudissement.

9. Présentation du formulaire « examens obligatoires pour les chats d'élevage »

Le formulaire est remis aux présents.

Ce formulaire est conforme au règlement de la FIFe.

Il suit une discussion animée.

Sarah Runzis explique, que les chats doivent avoir une attestation du vétérinaire – le formulaire n'est pas obligatoire, mais le contenu de l'attestation doit correspondre au contenu du formulaire.

Sandro Chiavuzzo indique une différence entre la version française et la version allemande. On corrigera ça.

Cette règle entre en vigueur immédiatement.

Alfred Wittich demande une bonne communication avec les éleveurs ; on peut présenter ce formulaire à une visite vétérinaire pour des vaccinations etc. Il remercie la CT pour le travail.

10. Elections pour le mandat en cours

1 suppléant aux réviseurs des comptes

Jürg Habegger présente la candidate Barbara Zahnd et recommande son élection.

Résultat du scrutin :

Barbara Zahnd est élue avec 29 voix.

11. Approbation du budget 2019

Manuela Schaffner explique le budget.
Le résultat du vote est le suivant :
Le budget est accepté à l'unanimité.

12. Fixation des cotisations et taxes à la FFH

On discute les frais d'exposition.
Alfred Wittich explique, qu'une adaptation peut être proposée. Un changement du principe des frais nécessite un changement dans le règlement des expositions, ce qui est de la responsabilité de l'assemblée des présidents.
Après une vive discussion, le résultat du vote est le suivant :
Oui : 23 Non : 0 Abstentions : 8
Ainsi, les cotisations et taxes sont acceptés.

13. CCM, discussion relative aux exigences cantonales et fédérales pour les expositions félines

Alfred Wittich remercie le CCM pour la proposition ; la matière concerne tout le monde. Yves Alliman du CCM explique la matière.
Il y a une vive discussion et les clubs échangent leurs expériences. La loi pour la protection des animaux donne le règlement, les vétérinaires cantonaux sont responsables pour l'exécution, avec des grandes différences dans les cantons. Jürg Keller conseille des bons et fréquents contacts avec les services vétérinaires responsables.
Certains critères comme le poids du chat pourraient être mis sur le formulaire d'inscription. Jürg Habegger propose une discussion en matière à l'assemblée des présidents et constate, que la loi nationale est prioritaire du règlement de la FIFE.

14. Divers

Dates :
Assemblée des Présidents : 30 novembre 2019, organisée du CCM
Assemblée des Délégués : 28 mars 2020 à Berne
Michael Friedauer demande de ne pas organiser des activités de club à ces dates.
Patricia Casagrande demande d'envoyer directement les confirmations d'exposition aux exposants, à ceux sans adresse e-mail par poste.
Antonia Walker pose la question pour les classes de contrainte et demande à la FFH, de s'en occuper.
Alfred Wittich conseille, de porter aux expositions les résultats des examens de contrainte.
Theres Habegger dit, que la CT a demandé des informations sur les examens concernant la contrainte, mais n'a pas pu obtenir une réponse.
Alfred Wittich explique, qu'un grand nombre de vétérinaires ne fait pas des examens pour la classe de contrainte, par ce que jusqu'à maintenant, il n'y a pas de critères définis.
Trudy Oberholzer demande de mettre sur le site de la FFH avec les coordonnées bancaires avec l'adresse de la banque.
Jürg Habegger indique, que les organisations pour la protection des animaux n'ont pas le droit d'exécution de la loi ; ils peuvent seulement porter plainte.

Alfred Wittich remercie la SFT pour les boissons offertes durant l'assemblée ainsi que pour l'apéritif.

Clôture de l'AD par Alfred Wittich à 12h00.